

CONVOCATION DU CONSEIL WUNICIPAL

Madame ou Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le

JEUDI 23 MARS 2023 à 20 h 30

dans la salle du Conseil Municipal

L'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que dans les communes de 3 500 habitants et plus, une note explicative de synthèse, sur les affaires soumises à délibération, doit être adressée avec la convocation aux membres du Conseil Municipal.

Pour aller au-delà de cette disposition imposée par la loi du 21 février 1996, vous trouverez, annexés à la présente, les projets mêmes de délibérations. Vaut note explicative de synthèse

Merci de bien vouloir vous en munir pour le jour de la réunion.

Veuillez agréer, Madame ou Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Patrick PÉNIGUEL

ORDRE DU JOUR

- 1) Procès-verbal séance du 26 janvier 2023 Adoption
- 2) Subvention 2023 Participation au fonctionnement des écoles privées Adoption
- 3) Association Abeilles Mayennaises Subvention exceptionnelle
- 4) Quartier Intergénérationnel Demande de subvention à Laval Agglomération et au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
- 5) Demande de subvention Fonds Vert 2023 Projet de réduction du risque inondation sur la commune de Changé
- 6) Subventions 2023 aux Associations
- 7) Subvention 2023 US Changé Football Convention d'objectifs et de moyens
- 8) Approbation des Comptes de Gestion 2022
 - Budget Général
 - Budget Lotissements
 - Budget Maison de santé pluridisciplinaire
 - Budget Commerces centre-ville

- 9) Comptes Administratifs 2022
 - Budget Général
 - Budget Lotissements
 - Budget Maison de santé pluridisciplinaire
 - Budget Commerces centre-ville
- 10) Vote des taux d'imposition locaux 2023
- 11) Affectation des résultats de l'exercice 2022 sur l'exercice 2023
 - Budget Général
 - Budget Maison de santé pluridisciplinaire
 - Budget Commerces centre-ville
- 12) Vote du Budget Primitif 2023
 - Budget Général
 - Budget Lotissements
 - Budget Maison de santé pluridisciplinaire
 - Budget Commerces centre-ville
- 13) Admissions en non-valeur de créances irrécouvrables Budget Général
- 14) Taxes et produits irrecouvrables
 - Budget Général
 - Budget Commerces Centre-ville
- 15) Mise en place de tarifs pour la reproduction des clefs des équipements communaux
- 16) Animations, fêtes et cérémonies Personnel intervenant
- 17)Tableau des emplois Modifications
- 18) Compte-rendu des décisions prises par le Maire en exécution de la délégation du Conseil Municipal Questions diverses

Diffusion supplémentaire

- Monsieur Hugo LE ROUX, Directeur Général des Services
- Madame Stéphanie DESMOTS, Directrice des Ressources Monsieur Sébastien GALLOYER, Directeur des services scolaires, sport, jeunesse, enfance et petite enfance
- Madame Annaïk BESNIER, Directrice des Affaires Culturelles
- Madame Marlène BESNIER, Responsable des Services à la Population
- Monsieur Jean-Noël REBOURS, Directeur des Services Techniques
- Madame GOUABAULT Thérèse, Correspondante OUEST FRANCE
- Monsieur Martin GERAULT, COURRIER DE LA MAYENNE